

QU'EST-CE QUI S'TRAM ?

Tout ça pour ça

On change tout et on recommande. Ou pas. À l'heure du choix, des communes hésitent encore entre rester à 4 jours et demi d'école par semaine ou repasser à 4 jours. Et de composer avec les désirs des parents, des enseignants, les contraintes budgétaires et techniques... Quatre ou cinq ans après avoir été contraintes de mettre en place une réforme très contestée et coûteuse. Que de temps et d'énergie perdus... Mais le plus drôle, c'est de constater que certaines villes qui étaient vent debout contre cette réforme choisissent aujourd'hui... de conserver la semaine de 4 jours et demi. Tout ça pour ça.

Un chiffre

1 Une commune située aux portes de la Métropole n'a pas souhaité profiter du régime dérogatoire proposé par le gouvernement : Donnery est en effet repassé à la semaine de quatre jours dès la rentrée de septembre. Sans que cela pose problème, semble-t-il.



QUI DÉCIDE ?

PROCÉDURE. Inspection d'académie. Comment les municipalités décideront-elles des futurs rythmes scolaires ? Elles consultent les conseils d'école composés des directeurs d'établissements, enseignants, parents... Même si le conseil municipal se prononce, la validation du changement ou non du rythme scolaire revient à l'inspection d'académie. ■

Orléans → Vivre sa ville

ÉDUCATION ■ Quels rythmes scolaires les écoles de la métropole adopteront-elles à la rentrée prochaine ?

Quatre jours et puis c'est tout !

Sous réserve de validation des services de l'Éducation nationale, de nombreuses communes devraient revenir à la semaine de quatre jours.

La rédaction
orleans@centrefrance.com

Les communes filent à grande vitesse vers le retour de la semaine des quatre jours. Toutes se seront prononcées sur les rythmes scolaires d'ici au mois d'avril.

ILS REVIENNENT À LA SEMAINE DES 4 JOURS

■ **Saint-Jean-de-Braye.** C'est contrainte et forcée que la quatrième ville du Loiret devrait faire marche arrière, au conseil municipal du 2 février. Contrainte budgétaire, dans la mesure où l'État a mis fin à ses aides, et qu'il ne soutient plus les contrats aidés ; et forcée par l'Éducation nationale, qui ne souhaite pas que les écoles maternelles adoptent un rythme (quatre jours), et les écoles élémentaires un autre (quatre jours et demi). Or Saint-Jean-de-Braye souhaitait différencier les rythmes en fonction des âges...

■ **Sorain.** Quand bien même le conseil municipal n'en a pas débattu, le principe d'un retour à quatre jours d'école est arrêté. Maryvonne Hautin l'a confirmé en décembre, tout en soulignant que l'éveil aux activités sportives et culturelles soit préservé.

■ **La Chapelle-Saint-Mesmin.** Pas de crispation sur le sujet : majorité et minorité ont voté à l'unanimité, en décembre, la fin de la semaine de quatre jours et demi.

■ **Chanteau.** Lors du conseil d'école du 7 novembre dernier, la mairie a annoncé le probable retour à la semaine des quatre jours. Les raisons ? Un problème de budget et de recrutement.

■ **Saint-Denis-en-Val.** Une large concertation a été engagée et des questionnaires ont été envoyés aux parents d'élèves. Il y a eu 80 % de retours. 57 % des personnes qui se sont exprimées ont choisi un retour à la semaine de quatre jours. Une délibération a donc été votée en conseil municipal en décembre pour demander par dérogation à revenir à l'ancien système dès septembre prochain.



ÉCOLES. D'ici au mois d'avril, tous les élèves de l'agglomération seront fixés sur les contours de leur prochaine année scolaire. Beaucoup devraient retrouver une semaine de quatre jours. PHOTO CHRISTELLE GAUARD

■ **Saint-Cyr-en-Val.** La commune a annoncé lors du conseil municipal du 18 décembre dernier, un retour à l'école le lundi, mardi, jeudi et vendredi. L'adjoint à l'éducation informait que 68 % des parents, interrogés par un questionnaire, l'ont souhaité.

■ **Ormes.** La décision a été prise en concertation avec les professeurs et les parents d'élèves. Le conseil d'école extraordinaire se réunira lundi pour valider le retour aux quatre jours.

■ **Saint-Pryvé-Saint-Mesmin.** La réflexion a été menée avec les parents, puis validée en conseil d'école. Cette marche arrière avait été soumise au conseil municipal de décembre.

ILS MAINTIENNENT LA SEMAINE DE 4,5 JOURS

■ **Chécy.** Pas de changement de régime. En juin, les conseils d'école ont décidé à l'unanimité de reconduire le dispositif.

ILS NE SE SONT PAS ENCORE PRONONCÉS

■ **Olivet.** La deuxième commune du Loiret réfléchit encore à l'avenir de la semaine scolaire des 4,5 jours. Une consultation a été lancée cette semaine. Des questionnaires sont en cours de distribution aux familles dont les enfants sont scolarisés en maternelles ou élémentaires, aux enseignants, aux Atsem et aux agents périscolaires. Réponse en avril.

■ **Senoy.** Jusqu'au 10 janvier dernier, les parents ont rempli un questionnaire ; les enfants se sont exprimés également sur le temps scolaire au début du mois. Une réunion publique se tiendra le lundi 29 janvier à 18 h 30 au centre culturel.

■ **Flcury-les-Aubrais.** Pour rappel, la municipalité respectait les quatre jours et demi de classe mais n'avait pas mis en place de TAP. Des réunions de concerta-

tion ont été organisées dans les six groupes scolaires en décembre. La Ville, qui préférerait le retour des quatre jours, va attendre les avis des conseils d'école, avant d'arrêter sa position finale, en avril.

■ **Saint-Jean-de-la-Ruelle.** La concertation, démarrée en novembre, se poursuit. Le maire proposera deux nouveaux temps d'échanges aux parents d'ici la fin du mois puis il réunira les directeurs/trices d'écoles, avant de présenter la proposition de la Ville devant le « comité de suivi » le 1^{er} février, avant le conseil municipal du 16 février.

■ **Saint-Jean-le-Blanc.** Décision du Dassen en avril. La Ville penche plutôt pour un retour à 4 jours, mais se laisse le temps de la réflexion.

■ **Orléans.** L'adjoint à l'éducation Florent Montillot propose le retour aux quatre jours, mais maintiendrait des ateliers ludo-

éducatifs le mercredi matin pour les élémentaires, sur la base du volontariat. Cette proposition est actuellement soumise aux conseils d'école. Le Dassen doit se prononcer fin février.

■ **Ingré.** Le conseil de l'éducation s'est réuni en décembre. Les résultats du questionnaire ont été dévoilés : les parents – 60 % environ ont répondu – sont majoritairement prononcés pour le retour à 4 jours. Les conseils d'école ont rendu aussi des avis en ce sens. La question figurera à l'ordre du jour du prochain conseil municipal, le mois prochain.

■ **Combleux.** Les élus planchent sur le sujet mais rien n'a encore été décidé. Une concertation est en cours avec les enseignants et un courrier aux parents va partir dans les prochains jours.

■ **Bou.** Tout laisse à penser que Bou reviendra au rythme antérieur à la réforme ; la réunion entre élus, parents d'élèves et enseignants, programmée le 29 janvier, le confirmera-t-elle ? Mais Bou reste suspendu au positionnement de Chécy, pour élargir éventuellement l'accueil des enfants du mercredi après-midi au mercredi matin...

■ **Mardié.** La commune a constitué un groupe de réflexion avec les parents, des instituteurs. Une enquête a été menée auprès des parents qui sont majoritairement favorables à un retour à la semaine quatre jours. « Nous sommes sur le point d'aboutir dans la prise de décision. Un conseil d'école se réunira à la fin du mois », indique le maire Christian Thomas.

■ **Saint-Hilaire.** Une réunion est programmée mercredi (24 janvier, à 19 heures à la salle des fêtes). Du débat surgira certainement la position de la commune.

■ **Boigny-sur-Bionne.** Comme « le nouveau système mis en place en septembre semble donner satisfaction », Luc Milliat et son équipe s'interrogent sur le bien-fondé de changer de nouveau de régime. Que Boigny reste sur quatre jours et demi d'école, avec les TAP concentrés le vendredi après-midi, est envisageable.

■ **Marigny-les-Usages.** Éric Archenaud, le maire, est pour un retour à la semaine des quatre jours et la fin des TAP. Une réunion est prévue (lundi 22), avant que les élus ne tranchent.